

SESSION 2024

**AGREGATION
CONCOURS INTERNE ET CAER**

Section : LANGUES DE FRANCE

Option : BASQUE – BRETON – CRÉOLE - OCCITAN LANGUE-D'OC

COMPOSITION EN FRANCAIS

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours interne de l'Agrégation de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
Option Basque			
EAI	0440A	101	0783
Option Breton			
EAI	0441A	101	0783
Option Créole			
EAI	0449A	101	0783
Option Occitan langue d'Oc			
EAI	0444A	101	0783

► **Concours interne du CAER / Agrégation de l'enseignement privé :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
Option Basque			
EAH	0440A	101	0783
Option Breton			
EAH	0441A	101	0783

Dans leur *État des lieux de l'enseignement du catalan en tant que langue régionale en France*, publié en 2009, Mary Sanchiz et Luc Bonet évoquent l'évolution du regard porté sur la connaissance de la langue et de la culture catalanes. Ils écrivent qu'elle est « ***sentie comme un "plus" dans le cursus des élèves et non comme une scorie du passé*** ».

Dans quelle mesure cette perception vous semble-t-elle appropriée pour penser la place des langues de France au sein de l'École ?

Vous traiterez cette question en ouvrant votre réflexion à des aires linguistiques variées.

